



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2024

Date de convocation : 16/07/2024

Date d'affichage : 16/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Gilbert BAUDER, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT, Armelle POIRIER, Florence COSSARD, Jonathan DESGROISILLES, Alain DEHAIS,

Etaient Absents : M. Alain RASSET a donné pouvoir à Mme Stéphanie LEVILLAIN
Mme Dominique CATEL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie ARTUR
Véronica TROGLIA
Départ de Mme Martine BUISSON de la séance à partir du point « Révision
loyer local kiné-ostéopathe Espace des Saulniers »

Mme Anne-Marie ARTUR a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	2
Votants	17

OBJET :

**DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE CORENTIN
ANSQUER DU 21 MAI AU 24 MAI 2025 –
CONSERVATOIRE CAMILLE ST SAËNS**

Madame Delahaye a reçu une demande de la part du Conservatoire Camille St Saëns pour une mise à disposition gracieuse de la salle Corentin Ansquer concernant un projet avec les classes à horaires aménagés collèges et le club théâtre du collège Georges Braque, du mercredi 21 au samedi 24 mai 2025.

Il s'agirait d'un projet en collaboration sur la mémoire et la fin de guerre avec les élèves des classes à horaires aménagés vocaux et instruments collèges ainsi que la classe de théâtre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- De donner un avis favorable au prêt de la Salle Corentin Ansquer, au Conservatoire Camille Saint Saëns du mercredi 21 au samedi 24 mai 2025.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20240722-40-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2024

Affichage : 26/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Page 1 sur 1

